



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n°2019/04/80

Le onze avril deux mille dix-neuf, à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Sainte-Croix-de-Mareuil, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COUVY.

Nombre de délégués communautaires :	37
Présents :	30
Votants :	32 dont 2 pouvoirs

Date de la convocation : 05 avril 2019

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Mesdames et Messieurs Yves ARLLOT, Michel BOSDEVESY, Josiane BOYER, Olivier CHABREYROU, Gaston CHAPEAU, Éric CHARRON, Gérard COMBEALBERT, Jean-Paul COUVY, Bernard De MONTETY, Martine DESJARDINS, Jean-Claude FAGETE, Henri FAISOLE, Malaurie GOUT-DISTINGUIN, Jean-Pierre GROLHIER, Benoît HARMAND, Guy-José LAGARDE, Jean-Jacques LAGARDE, Alain LAVAUD (suppléant d'Anémone LANDAIS), Claude MARTINOT, Jean-Jacques MARTINOT, Jean-Pierre CHATEAUREYNAUD (suppléant de Christian MAZIÈRE), Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Pierre NIQUOT, Alain QUISTE, Alain PEYROU, Christian RATHAT, Monique RATINAUD, Jean-Robert RAVON, Francis REVIDAT.

Étaient absents (excusés) : Mesdames et Messieurs, Martial Henri CANDEL, Anne-Marie CLAUZET, Michel DUBREUIL, Guy-Robert DUVERNEUIL, Jean-Michel NADAL, Christian NEYCENSAS, Claude SECHERE.

Pouvoir : 2

Monsieur Michel DUBREUIL a donné pouvoir à Monsieur Alain PEYROU.

Madame Anne-Marie CLAUZET a donné pouvoir à Madame Malaurie GOUT-DISTINGUIN.

Monsieur Francis MILLARET est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

AR PREFECTURE

024-200041572-20190411-DEL2019_04_90-DE
Regu le 06/05/2019

Objet : Approbation des nouveaux périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre GROLHIER

Monsieur le vice-président rappelle la proposition de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques proposée par l'Architecte des Bâtiments de France pour l'ensemble du territoire communautaire.

Il précise que les communes se sont déjà prononcées sur ces propositions modificatives.

Il précise aussi que ce dossier sera présenté dans une enquête publique conjointe avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de la Vallée de la Dronne.

Ce dossier sera ensuite approuvé par un arrêté du préfet de Région.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques (PDA) comme présenté dans le dossier annexé ;
- **Autorise** le Président à solliciter le tribunal administratif pour lancer l'enquête publique ;
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Paul COUVY



PUBLIEE le 06 MAI 2019
DECISION 06 MAI 2019
NOTIFIEE le
CHAMPAGNAC le 06 MAI 2019
Le Président,



AR PREFECTURE

024-200041572-20190411-DEL2019_04_00-DE
Reçu le 06/05/2019



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n°2019/04/80

Le onze avril deux mille dix-neuf, à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Sainte-Croix-de-Mareuil, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COUVY.

Nombre de délégués communautaires :	37
Présents :	30
Votants :	32 dont 2 pouvoirs

Date de la convocation : 05 avril 2019

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Mesdames et Messieurs Yves ARLLOT, Michel BOSDEVESY, Josiane BOYER, Olivier CHABREYROU, Gaston CHAPEAU, Éric CHARRON, Gérard COMBEALBERT, Jean-Paul COUVY, Bernard De MONTETY, Martine DESJARDINS, Jean-Claude FAGETE, Henri FAISSOLE, Malaurie GOUT-DISTINGUIN, Jean-Pierre GROLHIER, Benoît HARMAND, Guy-José LAGARDE, Jean-Jacques LAGARDE, Alain LAVAUD (suppléant d'Anémone LANDAIS), Claude MARTINOT, Jean-Jacques MARTINOT, Jean-Pierre CHATEAUREYNAUD (suppléant de Christian MAZIÈRE), Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Pierre NIQUOT, Alain OUISTE, Alain PEYROU, Christian RATHAT, Monique RATINAUD, Jean-Robert RAVON, Francis REVIDAT.

Étaient absents (excusés) : Mesdames et Messieurs, Martial Henri CANDEL, Anne-Marie CLAUZET, Michel DUBREUIL, Guy-Robert DUVERNEUIL, Jean-Michel NADAL, Christian NEYCENSSAS, Claude SECHERE.

Pouvoir : 2

Monsieur Michel DUBREUIL a donné pouvoir à Monsieur Alain PEYROU.
Madame Anne-Marie CLAUZET a donné pouvoir à Madame Malaurie GOUT-DISTINGUIN.

Monsieur Francis MILLARET est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation des nouveaux périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre GROLHIER

Monsieur le vice-président rappelle la proposition de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques proposée par l'Architecte des Bâtiments de France pour l'ensemble du territoire communautaire.

Il précise que les communes se sont déjà prononcées sur ces propositions modificatives.

Il précise aussi que ce dossier sera présenté dans une enquête publique conjointe avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de la Vallée de la Dronne.

Ce dossier sera ensuite approuvé par un arrêté du préfet de Région.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Emet** un avis favorable à la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques (PDA) comme présenté dans le dossier annexé ;
- **Autorise** le Président à solliciter le tribunal administratif pour lancer l'enquête publique ;
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Paul COUVY

